

| | | | |
|------------------------------|--|--------------|------------|
| Opération : | Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA | CR n° | 1 |
| Objet de la réunion : | Comité de Pilotage n°1 | | |
| Date & lieu : | 26/02/2019 | SCOTA Arras | |
| Rédacteur : | P. CASSETTE | | 06/03/2019 |

| Représentant | Organisme | Présent | Excusé | Diffusion |
|-------------------------------------|--|---------|--------|-----------|
| Pierre ANSART | Communauté Urbaine d'Arras | | X | X |
| Ernest AUChart | Communauté de Communes Campagnes de l'Artois | X | | X |
| Christian BERGER | Office de tourisme, des loisirs et des congrès Arras Pays d'Artois | | X | X |
| Marie BERNARD | Communauté de Communes Campagnes de l'Artois | | X | X |
| David BOURGEOIS | SCOTA | X | | X |
| Pauline CASSETTE | Verdi Conseil | X | | X |
| Pierre COLLE | Communauté de Communes Sud Artois | X | | X |
| Jean Louis COTTIGY | Conseil Départemental | | X | X |
| José DINNAT | Verdi Conseil | X | | X |
| Evelyne DROMART | Communauté de Communes Sud Artois | X | | X |
| Ingrid HILLER | SCOTA | X | | X |
| Pascal LACHAMBRE | SCOTA | X | | X |
| Frédéric LETURQUE | Communauté Urbaine d'Arras | | X | X |
| Michel MATHISSART | SCOTA | | X | X |
| Gauthier OSSELAND | Ville d'Arras | | X | X |
| Françoise ROSSIGNOL | SCOTA | X | | X |
| Pierre ROUSSEZ | Communauté Urbaine d'Arras | | X | X |
| Eric VENEL (représentant P. ANSART) | Communauté Urbaine d'Arras | X | | X |

Ordre du jour :

- Rappel du périmètre d'études et des finalités du schéma global des itinéraires
- Calendrier de co-construction du schéma
- Avancement de l'état des lieux
- Définition de premiers enjeux

Verdi Conseil Nord de France

SIEGE SOCIAL : 80 rue de Marcq · CS 90049 · 59441 Wasquehal Cedex · Tél. 03 20 81 78 00 · Fax 03 28 09 92 01 · conseilnorddefrance@verdi-ingenierie.fr
SAS au capital de 37 000 € - SIRET 421 547 449 00023 RCS LILLE METROPOLE – APE 7112B – TVA Intracommunautaire FR 09 421 547 449

Agence : Rue Blériot, Eleu dit Leauwette · CS 20061 · 62302 Lens Cedex · Tél. 03 21 78 55 22 · Fax 09 72 13 45 62

www.verdi-conseil.fr

| Opération : | | Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA | | CR n° | 1 |
|----------------|--|--|--|--------|----------|
| Sujets abordés | | | | Action | |
| | | | | Date | Concerne |
| 1 | <p>Rappel du périmètre d'études et de ces finalités</p> <p>Cette étude sur l'élaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos est réalisée à l'échelle du territoire du SCOTA, comprenant trois intercommunalités : la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, et la Communauté de Communes du Sud Artois. Les territoires voisins sont associés à la réflexion dans une logique de continuité des itinéraires.</p> <p>L'objectif est de co construire avec les territoires un réseau interconnecté des mobilités douces afin d'obtenir un schéma global mais aussi de mobiliser les élus autour du projet pour qu'ils s'approprient la démarche.</p> <p>L'étude a une finalité purement prospective et vise à fournir aux EPCI des orientations pour le développement d'itinéraires propices au développement du tourisme et des loisirs, tout en tenant compte de la dimension mobilité du quotidien. L'appropriation politique est donc primordiale afin de rendre ce schéma opérationnel au niveau des EPCI.</p> <p>Le premier atelier de concertation élargi aux structures associées s'est tenu le lundi 25 février. Il a réuni plus de 20 techniciens, et a conforté la volonté de travail en commun avec les territoires voisins sur les continuités d'itinéraires, notamment au travers des actions menées par le Département de la Somme au sud, et par la Mission Bassin Minier au nord.</p> | | | | |
| 2 | <p>Calendrier de co-construction du schéma</p> <p>L'étude se déroule en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • phase 1 – diagnostic : jusque fin mars • phase 2 –propositions d'orientations prospectives et priorisations : avril à juin • phase 3 – finalisation du schéma et rendu : juin-juillet <p>Elle s'organise entre temps d'échange technique et politique.</p> <p>La concertation politique s'organise avec un Copil par phase (diagnostic, prospective, finalisation/validation), des ateliers de concertation (un par EPCI en mars, un séminaire du Comité du Scota en mai), et une visite de terrain à Charleroi.</p> | | | | |

| Opération : | | Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA | | CR n° | 1 |
|----------------|---|--|--|-------|---|
| Sujets abordés | Action | | | | |
| | Date | Concerne | | | |
| 3 | <p>Avancement du diagnostic</p> <p>Verdi est en train de finaliser le recensement des éléments constitutifs de l'état des lieux, organisés autour de trois grandes thématiques : les itinéraires existants, les infrastructures et équipements, et les services.</p> <p>Les différents types de mobilité (mobilité du quotidien/mobilité occasionnelle/mobilité touristique) seront traités, mais l'accent doit être mis sur le volet touristique. Il est rappelé que les touristes à vélo dépensent jusque trois fois plus qu'un touriste motorisé, mais que pour retenir ces touristes dans le territoire, il faut pouvoir leur proposer une gamme complète de services/activités.</p> <p><u>Sur le recensement des itinéraires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les itinéraires recensés comprennent les grands itinéraires européens traversant le territoire, les itinéraires définis par le PDIPR, les boucles cyclo-touristiques du département, les boucles des EPCI, ainsi que quelques tracés proposés par les usagers sur OpenRunner. - Cela représente environ 1770 kms d'itinéraires, dont 1/3 se situent hors voirie (sur chemins/sentiers/voies aménagées) et 2/3 sur voirie. | | | | |

| Opération : | Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA | CR n° | 1 |
|---|--|--------|----------|
| Sujets abordés | | Action | |
| | | Date | Concerne |
| <p>- L'offre est donc particulièrement dense mais apparait peu lisible : l'objectif premier serait de mettre de l'ordre et de différencier les pratiques. Les besoins d'un déplacement en vélo seront différents de ceux à cheval, l'offre doit être adaptée aux usages.</p> <p><u>Sur le recensement des aménagements/infrastructures :</u></p> <p>- Les données recensées comprennent les aménagements cyclables (pistes, bandes, voies aménagées, ...), le stationnement vélo (garages, abris, arceaux), ainsi que les aires de pique-nique et les points d'information touristique.</p> <p><u>Sur le recensement des services :</u></p> <p>- Les lieux d'hébergements et de restauration présents sur le territoire ont été recensés : les aires de camping-car seront également incluses dans le recensement des lieux d'hébergements, les camping caristes étant souvent en demande d'offre d'itinéraires touristiques.</p> <p>- La question de la mutation de l'offre du stationnement camping-car est posée : faut-il favoriser un éclatement de l'offre de stationnement sur de plus petites aires pour favoriser l'itinérance modes doux ?</p> <p>Identification des pôles d'intérêt à desservir :</p> <p>L'objectif est d'établir la liste des pôles générateurs de déplacement à intégrer à la réflexion. Les cibles de l'étude sont à la fois l'habitant, le salarié et le touriste. Les pôles ont été classés selon leur fonction : pour la mobilité quotidienne, ou pour la mobilité plus occasionnelle.</p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les pôles « du quotidien », ont été recensés pour l'analyse les centres urbains/centres bourg, les ZAE et zones commerciales, ainsi que les collèges/lycées. - Le Département du Pas de Calais travaille à la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés dans un rayon de 3km autour des collèges. - Pour les pôles de transport, ont été recensés les gares, les arrêts de bus urbains, ainsi que les principales lignes de connexion interurbaines. Les arrêts du réseau rural mis en place en janvier 2019 vont également être intégrés - Pour les pôles loisirs/sports, ont été recensés les sites de sports de nature (parcours CO, canoë kayak, deltaplane/Ulm...) et les équipements des collectivités (stade, complexe multisport...). La question du nombre de fosses de plongée a été soulevée, après vérification il n'y a bien que celle située sur la commune de Roeux identifiée dans la base. Les autres points représentent des courts de tennis, la couleur étant proche de celle du point « Plongée ». La carte va être modifiée pour en tenir compte - Pour les pôles culturels/patrimoniaux, ont été recensés les Monuments Historiques, le patrimoine militaire, les sites culturels (médiathèque, théâtre...), les châteaux, les vestiges archéologiques, ainsi que les villages labellisés « village patrimoine ». Les élus mentionnent également l'intérêt patrimonial de certains éléments naturels (Bois de Maroeuil, Bois Durieux à Bertincourt, Bois Impérial à Adinfer...). Ces éléments seront recensés et inclus dans l'analyse comme patrimoine naturel. <p>Pour l'ensemble de ces pôles, un travail de hiérarchisation va être mené pour définir leur aire d'influence. (intérêt local, intérêt intercommunal, intérêt départemental/régional)</p> | | | |

| Opération : | | Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA | | CR n° | 1 |
|----------------|--|--|--|--------|----------|
| Sujets abordés | | | | Action | |
| | | | | Date | Concerne |
| 3 | <p>Projets territoriaux :</p> <p>Sur la question des projets de territoire en faveur des modes doux et/ou du tourisme et des loisirs, des aménagements seront réalisés dans le cadre du projet Canal Seine Nord mais ceux-ci ne sont pas encore précisément localisés.</p> <p>Une voie verte serait en projet entre St Léger et Croisilles sur la CCSA.</p> <p>Sur les grands projets pouvant créer des coupures sur les itinéraires existants, il est précisé que plusieurs ouvrages de franchissement sont créés sur la rocade sud d'Arras pour éviter ce phénomène. Par ailleurs, si un franchissement est coupé, un chemin parallèle permettra de rejoindre un point de passage.</p> | | | | |
| 4 | <p>Définition de premiers enjeux et pistes de réflexion</p> <p>Les premiers enjeux qui ressortent du diagnostic concernent la cohérence et la lisibilité des itinéraires. De plus, les élus s'interrogent sur la part d'itinéraires sur la voirie, et souhaiteraient avoir des éléments sur l'utilisation possible de chemins AFR.</p> <p>Parmi les pistes de réflexion possibles, la mise en œuvre d'un réseau de type « point nœud » permet une utilisation plus souple des itinéraires par les usagers, qui définissent leurs propres parcours.</p> <p>De plus, la fédération française de cyclotourisme a créé un label « Villes & Territoires Vélo » pour les communes et EPCI s'engageant à développer l'usage du vélo par des aménagements cyclables, des lieux de stationnement, des points de services, et une mise en tourisme du territoire.</p> | | | | |
| 5 | <p>Suite</p> <p>Suite aux échanges avec les différents acteurs, le bureau d'études va compléter l'état des lieux, et travailler sur la hiérarchisation des pôles générateurs et l'identification des secteurs à enjeux de liaisons, pour une restitution du diagnostic prévu fin mars.</p> | | | | |
| 6 | <p>Planning :</p> <p>Prochaine concertation technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotech n°1 : Jeudi 7 mars (date et lieu à confirmer) <p>Prochaine concertation politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers dans chaque EPCI ; jeudi 21 mars et mardi 26 mars | | | | |

